

BON D'ACHAT ADHÉRENT ACTIF 2022

PROCURATION POUR RETRAIT DU CHÉQUIER CADHOC 50.00 €
ADHÉRENTS ACTIFS UNIQUEMENT

À UTILISER AVEC LA CARTE DU C.O.S DE L'ADHÉRENT BÉNÉFICIAIRE

--0--

Je soussigné(e) M.....

Donne procuration à M.....

Pour retirer mon bon adhérent, fêtes de fin d'année.

Fait le

Signature

PS : Merci de vous munir de la carte d'adhérent C.O.S de la personne pour laquelle vous venez retirer le chéquier CADHOC
Si vous venez retirer le chéquier pour votre conjointe ou votre conjoint, il est également nécessaire d'avoir sa procuration et sa carte C.O.S.